AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -9-5-74 746954

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 12 - 7 Mai 1974

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelures du pommier et du poirier :

Le nombre des ascospores susceptibles d'être projetées lors des pluies à venir demeure encore assez important alors que des taches existent actuellement dans divers vergers en tous secteurs de la circonscription.

Il est donc nécessaire de poursuivre partout la lutte en tenant compte de la date du dernier traitement effectué, de la persistance d'action de celui-ci et de la pluviosité. On estime qu'en moyenne un traitement est "lessivé" lorsqu'il a reçu 20 à 25 mm de pluie.

- Oïdium du pommier :

Ce champignon demeure actif. Pour les vergers sensibles, ajouter un anti-oïdium à la préparation destinée à combattre la tavelure.

/NOYER/

- Bactériose :

Depuis l'envoi de notre précédent bulletin, la végétation des noyers a été assez lente et irrégulière. Néanmoins, en raison des pluies de ces derniers jours qui ont, dans la plupart des situations, lessivé la première application, il est recommandé de renouveler celle-ci dès réception et d'étendre le traitement à toutes les plantations.

Employer un produit cuprique à la dose de 150 g de cuivre métal à l'hectolitre d'eau (soit par exemple 300 g, 600 g ou 750 g d'une spécialité titrant respectivement 50 %, 25 % ou 20 %) et bien mouiller l'ensemble de la nouvelle végétation.

/V I G N E/

- Black-rot :

La période des fortes projections de germes hivernants (ascospores) se poursuit à l'occasion des pluies. Dans les "foyers", effectuer un nouveau traitement en le plaçant dès la première menace de pluie.

- Mildiou :

Aucun foyer primaire n'a encore été signalé dans la région Midi-Pyrénées.

Continuer à procéder à la suppression des pousses inutiles de la base des souches et à relever les sarments traînant sur le sol.

- Acariose :

Les symptômes de l'acariose sont observés actuellement dans certaines vignes, généralement jeunes (moins de 5 ans) en particulier dans les départements du Gers et du Tarn.

Dans les vignes envahies, les pousses attaquées sont souffreteuses, ternes, grisâtres, au contraire des pousses saines à la couleur bien verte. Parfois, les pousses ou les feuilles se dessèchent, grillées, comme si elles avaient été gelées.

Actuellement, les auxiliaires sont souvent nombreux sur les ceps de vigne. Afin de les respecter au maximum, on pourrait intervenir, si cela est nécessaire, avec un acaricide spécifique ou bien un insecticide systémique tel que le vamidothion ou l'oxydéméton-méthyl.

P.120

/TABAC/

- Mildiou :

Entretien et traitements des plantations (suite au bulletin technique du 7 mars dernier) :

Dans toute la mesure du possible, les plantations seront effectuées en rangs jumelés ou en y réservant des passages suffisants pour faciliter les traitements toujours nécessaires pour prévenir les attaques de mildiou pendant toute la durée de végétation active des variétés sensibles.

Pour les variétés dites résistantes, si la fertilisation azotée et les arrosages précoces restent modérés, les risques d'attaque sur champ seront nuls ou très faibles (on peut toutefois pratiquer 3 à 4 traitements après plantation).

Les traitements seront effectués à cadences variables (1 à 2 par semaine) selon les conditions météorologiques et la rapidité de croissance du tabac ; ils sont à renouveler après chaque période de pluie ou chaque arrosage.

On peut opérer soit par poudrage (produit à 6 % de matière active), soit par pulvérisation (poudre mouillable à 80 ou 70 % de matière active : manèbe, propinèbe,etc..)

On emploie pour un hectare de culture (doses exprimées en matière active) :

	1er,2ème,3ème traitements	4ème traitement	5ème traitement	6ème traitement
- Manèbe :	400 g	480 g	640 g	880 g
- Propinèbe : ...	350 g	420 g	560 g	770 g

D'autres conseils seront donnés ultérieurement en fonction de l'évolution de la maladie.

J. LORQUIN

/SOINS A DONNER AUX CULTURES APRES UNE CHUTE DE GRELE/

(Inspiré de J. LAFON, P. COUILLAUD et R. HUDE)

Déjà quelques orages de grêle ont provoqué des dommages dans certains secteurs de la circonscription. Nous rappelons, ci-après, les soins essentiels qu'il est possible d'apporter aux cultures, leur efficacité étant le plus souvent fonction de la rapidité de leur exécution :

1°/ Vigne :

a) Lorsqu'il reste peu de récolte, ne pas toucher aux rameaux porteurs mais tailler court tous les autres quand ils sont fortement mutilés.

b) Quand la récolte est entièrement perdue, il est préférable de tout retailler lorsque la fin juin n'est pas dépassée. Plus tard, il vaut mieux s'abstenir. Les tiges issues de l'oeil principal doivent être rabattues au ras de l'empattement en évitant de détruire les contre-bourgeons qui donneront de nouvelles pousses.

c) Apporter tous les soins culturaux assurant une bonne végétation.

d) Traitements fongicides : Pour prévenir le Rot blanc (maladie de la grêle) employer soit du captane (500 g de MA/hl), soit du phaltane (300 g de MA/hl) dans les 20 heures qui suivent la chute de grêle.

Effectuer les traitements anti-mildiou avec le plus grand soin, les vignes grêlées y étant plus sensibles en raison du décalage de la végétation. Poursuivre la protection plus tard que dans les autres vignes pour assurer l'aoûtement des bois.

2°/ Arbres fruitiers :

Traitements fongicides :

a) sur prunier, effectuer aussitôt un traitement avec une bouillie bordelaise ou un autre produit cuprique à raison de 250 g de cuivre métal à l'hectolitre.

b) sur arbres sensibles au cuivre (pommier, poirier, pêcher notamment) : traiter avec l'un des produits conseillés contre les tavelures.

BALMA, le 7 Mai 1974

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES"

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX